

# **FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL**

Agréée par le Ministère chargé des Sports

Membre du C.N.O.S.F.

13 rue Trigance

13002 - MARSEILLE

Tel : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 90 96 89

OoO

## **ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE**

### **CAHIER DES CHARGES**

Le Comité Départemental dont la candidature a été retenue pour l'organisation d'un Championnat de France doit prévoir diverses démarches auxquelles il nous a semblé nécessaire de vous sensibiliser.

Ce document complète le Règlement des Championnats de France.

# DEMARCHES PREPARATOIRES

## DOSSIER DE PRESENTATION

La réalisation d'un dossier spécifique à votre Championnat est indispensable en vue d'assurer la promotion de votre manifestation auprès :

- de ou des Municipalités où doit se dérouler le Championnat
- de la Communauté de Communes ou d'Agglomération
- du Conseil Général
- du Conseil Régional
- de la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports
- du Comité Départemental et Régional Olympique et Sportif
- de la Ligue concernée
- des partenaires privés
- des médias/presse

## BUDGET PREVISIONNEL

Il faut procéder à l'élaboration d'un budget prévisionnel afin d'évaluer le coût de la manifestation et pouvoir rechercher l'appui financier de différents partenaires.

**RAPPEL** : *il est absolument indispensable de se rapprocher du Comité organisateur du Championnat de l'année précédente afin d'avoir une idée précise du nombre de chambres à réserver, sachant que ces chiffres indicatifs englobent les réservations hôtelières des joueurs, délégués et accompagnateurs.*

## HEBERGEMENT

**Il est formellement interdit au Comité organisateur de percevoir des frais de dossier.**

***La demande de versement des arrhes par le comité organisateur d'un Championnat de France, aussi bien pour les réservations hôtelières que la restauration, ne pourra être effective que lors de l'envoi des équipes qualifiées par les Comités et Ligues. La facturation de l'hébergement sera réglée directement auprès de l'Hôtelier après déduction de la totalité des arrhes versées.***

Prévoir la réservation hôtelière suffisamment à l'avance (de 12 à 18 mois) en tenant compte :

- du type de Championnat organisé :
  - Championnat à 256 équipes :
    - Doublettes et Tête à Tête : **600 à 800 chambres**
    - Triplettes : **1300 à 1500 chambres**
  - Championnat à 128 équipes :
    - Féminines : **environ 400 chambres**
    - Vétérans : **500 à 600 chambres**
    - Doublettes mixtes : **environ 400 chambres**
    - des Entreprises : **400 à 500 chambres**
    - Provençal Triplettes : **400 à 500 chambres**
  - Championnat Jeunes 3 x 128 équipes :
 

**Prévoir : de 1400 à 1500 chambres**
  - Doublettes Jeu Provençal :
 

**Prévoir : environ 350 chambres**
- de la région où se déroule le Championnat

→ de la date du Championnat

**N.B.**: nous attirons votre attention sur le fait que certains Comités ou Ligues réservent directement leurs chambres sans passer par le Comité organisateur.

### **RESTAURATION**

Il faudra :

- prévoir le type de restauration mis en place pendant la durée du Championnat.
- prévoir les équipements et le personnel nécessaires
- rechercher le traiteur
- faire établir des menus pour arrêter le choix définitif au moins six mois à l'avance.

### **SACOCHE**

Les répartir de la façon suivante :

- 1 sacoche par équipe à remettre au délégué et non aux joueurs
- 1 sacoche pour chaque membre de la F.F.P.J.P. présent à titre officiel
  - Président
  - Secrétaire
  - Trésorier
  - Président du Jury
  - Délégués officiels
- 1 sacoche pour les journalistes accrédités
- 1 sacoche pour les arbitres

### **PROGRAMMES**

Il faudra prévoir l'impression d'un programme officiel conforme au présent Cahier des Charges, à répartir de la façon suivante :

- 1 programme par joueur et 1 par délégué avec le tirage au sort du Championnat
- 1 programme pour toute autre sacoche distribuée

Pour les équipes qualifiées au titre des Ligues, ne pas oublier de préciser sur le programme officiel le numéro du Comité Départemental.

**Il est demandé à l'organisateur d'adresser à la Fédération, un modèle de la maquette du programme et de l'affiche avant le 'bon à tirer' pour impression.**

### **LOTS DISTRIBUES**

Il faudra déterminer le choix des lots pour les divers compétiteurs et délégués en fonction du budget prévisionnel dans lequel aura été incorporée la subvention fédérale.

### **DOCUMENTS DIVERS**

Il faudra prévoir les imprimés nécessaires à l'information des divers comités départementaux et ligues concernant :

- l'accueil (lieu, moyens d'accès, parkings, etc...)
- l'hébergement
- la restauration

- les informations complémentaires (visites, etc...)
- les tickets divers (repas, accès au carré d'honneur, invitations, boissons, etc...)
- les moyens de déplacement mis à disposition des joueurs et délégués pendant le Championnat

### **SURVEILLANCE - GARDIENNAGE**

Il est **obligatoire** d'avoir recours à un service de gardiennage avec chien pour surveiller **jour et nuit** les installations, le car-podium F.F.P.J.P. ainsi que les parkings.

### **CAR PODIUM**

Prise en charge par les organisateurs des Championnats de France de l'hébergement et des repas du chauffeur du Car podium.

**NOTA** : Vérifiez que les installations que vous allez utiliser durant le Championnat de France ont bien reçu l'avis favorable de la Commission Départementale de sécurité.

### **SERVICE D'URGENCE**

Il est **obligatoire** de prévoir une antenne de secours **permanente et sur place** durant tout le championnat en s'adressant à un organisme spécialisé (Croix Rouge, Protection Civile, autre...).

### **TIRAGE AU SORT**

Celui-ci devra obligatoirement se dérouler en présence d'un membre du Comité Directeur de la F.F.P.J.P. et être effectué au moins quinze jours avant le Championnat de France au moyen du logiciel fédéral, Geslico. Il devra être immédiatement communiqué au responsable INTERNET de la F.F.P.J.P.

### **TABLE DE MARQUE**

Elle sera tenue par les membres du Comité Organisateur sous la responsabilité du Délégué de la F.F.P.J.P. – (Tout le matériel, stylos, enveloppes, etc..... sera fourni par l'organisateur) –  
Graphique : utiliser obligatoirement celui fourni par la F.F.P.J.P.  
Les plans des terrains de jeux seront mis à disposition des joueurs à la table de marque.

### **APPAREIL DE CONTROLE DES BOULES**

Il est indispensable de prévoir un appareil de contrôle des boules, homologué, durant tout le Championnat.

### **PARTENARIAT**

**Afin d'aider les organisateurs des Championnats de France, la F.F.P.J.P. a conclu des accords de partenariat avec différents annonceurs. Un CD-ROM concernant le cahier des charges des divers partenaires vous sera adressé en son temps par la F.F.P.J.P.**

**Une partie de la subvention allouée par la F.F.P.J.P sera versée avant le début de la compétition. Le solde ne le sera qu'après avoir constaté le respect du présent cahier des charges lors du déroulement du Championnat de France.**

**Les partenaires fédéraux devront être privilégiés (affichages, banderoles, emplacements des stands, etc....). L'aval de la FFPJP doit être demandé avant d'accorder des autorisations d'installation de stands.**

## **TELEVISION : Championnat Triplettes Seniors- Juniors :**

Si ce Championnat de France est diffusé par le partenaire fédéral, l'organisateur devra prendre en charge une participation à la captation des images d'un montant de 15.000 € HT. En contre partie, il sera autorisé à commercialiser, face caméra, les emplacements publicitaires suivants :  
6 panneaux de 2m × 1.30 m et 6 arrêts de boules de 1m × 0.20 m.

La F.F.P.J.P. prendra en charge la fabrication desdits panneaux et arrêts de boules.

Si le choix des annonceurs, figurants sur ces supports de communications, appartient aux organisateurs, ils ne doivent néanmoins pas entrer en concurrence avec les partenaires fédéraux (même domaine d'activité).

# **DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT**

## **I - ACCUEIL**

L'accueil des délégations doit être organisé la veille du Championnat de France à partir de 14h00 ( supprime de 10 heures à 22 heures.)

### **Lieu de l'accueil**

Il est souhaitable de prévoir l'accueil en un lieu central et à défaut parfaitement desservi par les divers moyens de communication (voiture, train, avion).

### **Fléchage**

L'accès sera facilité par un fléchage spécifique à la manifestation, suffisamment lisible par tous les arrivants d'où qu'ils viennent.

### **Navettes**

Un service de navettes devra être mis en place au départ de la gare SNCF, et de l'aéroport le cas échéant, à destination du lieu d'accueil puis en direction des différents lieux d'hébergement.

### **Décoration**

La salle d'accueil doit être agréable et décorée à l'aide de plantes, panneaux d'informations, affiches, etc...

### **Equipement**

Prévoir des tables et des chaises en nombre suffisant.  
Mettre en place une buvette pour les arrivants.

### **Tableaux d'affichage**

Emplacement à proximité de la table de marque, près des jeux à la disposition de chacun en plus du car-podium réservé aux délégués des équipes.

## **II - SALLE DE PRESSE**

Il est indispensable pour l'image de notre sport de privilégier les relations avec tous les journalistes qui auront demandé à être accrédités pour couvrir votre manifestation : il vous faudra leur réserver le meilleur accueil.

Un local distinct

Une personne du comité organisateur devra être désignée pour assurer en permanence la liaison avec ceux-ci.

### **Equipement nécessaire**

Ils ont besoin d'un local distinct, ( hors car podium) situé à proximité des aires de jeux et pourvu des installations suivantes :

- 1 ligne téléphonique
- 6 prises de courant
- tables et chaises
- photocopieur au secrétariat pour dupliquer notamment les résultats à transmettre à la presse
- rafraîchissements

Les journalistes devront disposer des résultats des parties au fur et à mesure de leurs achèvements, de préférence par le biais de l'informatique. Il est conseillé de leur faciliter l'accès à ces informations.

## **III - PODIUM**

- Utilisation du car-podium F.F.P.J.P.

**Attention** : le car-podium F.F.P.J.P. nécessite un rayon de manœuvre d'au moins 20 mètres.

- **Prévoir une ligne électrique de 380 Volts Triphasé.**

**Celui-ci arrivera le vendredi matin pour les Championnats à Pétanque et le jeudi matin pour les Championnats au Jeu Provençal.**

**Toute présence du Car podium au-delà de la durée du Championnat de France sera facturée à l'organisateur.**

*ou en cas d'impossibilité :*

- Un podium de dimensions 12 m x 4 m avec deux accès opposés devra être situé à proximité immédiate des terrains extérieurs. Il devra être équipé comme suit :

→ sonorisation sur l'ensemble des jeux à partir du podium (prévoir les haut-parleurs en nombre suffisant et de puissance suffisante)

Il est en outre rappelé que la **sono du car podium** est insuffisante pour couvrir l'ensemble du site d'un Championnat de France

→ Prévoir un micro H.F.

→ tables et chaises

→ talkies-walkies pour liaison entre la table de contrôle et les arbitres

**N.B : Pour les Championnats Jeunes, prévoir une sono propre à la Coupe de l'avenir.**

## **IV - ENVIRONNEMENT**

→ Prévoir si possible des tableaux lumineux destinés à l'information du public (scores, informations diverses) ou au moins un panneau d'affichage du déroulement de la compétition, suffisamment visible, de dimensions 6 m x 2,50 m à proximité du podium et deux personnes pour en assurer le suivi.

- Prévoir des parkings pour visiteurs et officiels
- Prévoir des W-C en nombre suffisant suivant l'importance de la manifestation
- Prévoir des poubelles ou des containers destinés à cet usage

## **V - TERRAINS EXTERIEURS**

Il est nécessaire de prévoir une aire spacieuse pour la réalisation des terrains extérieurs qui seront utilisés jusqu'aux 16èmes de finale.

### **Nombre**

- 64, 128 ou 192 jeux (jeunes) sont nécessaires, selon le type de championnat, répartis en aires d'un nombre de jeux pairs (pour les parties de poule).
- tous les terrains doivent être numérotés au moyen d'une plaquette fixe.
- Envisager des jeux aménagés pour les parties susceptibles d'attirer un nombreux public.

### **Dimensions**

Pétanque : 15 m x 4 m

Provençal : 25 m x 4 m

### **Équipement**

Chaque aire de jeu est délimitée par une ficelle.

Prévoir un espace de 50cm entre le ligne de jeu et les arrêts de boules.

Prévoir des barrières de protection.

16 jeux doivent être suffisamment éclairés pour permettre l'achèvement des 1/16èmes de finale le samedi soir.

Prévoir dès le 1er jour du Championnat une chaise par délégué, à l'intérieur des cadres et en dehors de la ligne de perte.

Pour les terrains se trouvant bout à bout, ils devront être séparés par des planches.

## **VI - CARRE D'HONNEUR**

Une aire de 8 jeux minimum doit être réservée pour le carré d'honneur qui sera entouré de tribunes suffisantes

**NOTA** : Vérifiez que les installations que vous allez utiliser durant le Championnat de France ont bien reçu l'avis favorable de la Commission Départementale de sécurité.

- 5000 places assises pour le Championnat Triplettes
  - Entre 1000 et 3000 places assises selon les championnats
- Cette aire doit être parfaitement éclairée.  
L'affichage des scores doit être prévu aux deux extrémités des terrains.

Face au carré d'honneur, un podium identique à celui installé sur les terrains extérieurs devra être installé et équipé comme il est dit au paragraphe III ci-avant.

Les jeux doivent être tracés, à l'aide de ficelles, selon plan annexé (supprime : au Recueil des Textes Officiels en votre possession) au Règlement des Championnats de France.

## **VII - CEREMONIE POUR LE SACRE DES CHAMPIONS**

Elle s'effectue obligatoirement devant l'instand de la F.F.P.J.P.

Seuls les joueurs, leurs délégués et la personne désignée par la F.F.P.J.P. seront habilités à poser pour la photo officielle devant l'instand.

Prévoir un podium pour les récompenses à deux niveaux

**ATTENTION AU PROTOCOLE**

➔ *Protocole avant la finale de présentation des Officiels et des Equipes*

➔ *Protocole de remise des récompenses*

*Les documents nécessaires seront remis aux délégués F.F.P.J.P. du Championnat.*

*Il est indispensable de prévoir un membre du comité organisateur ou un animateur qui maîtrise parfaitement les différentes phases des 2 cérémonies, ceci en coordination avec le Délégué F.F.P.J.P. du Championnat.*

**SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR :**